



Démission forcée

Par Spencer20

Bonjour,

Je suis salarié dans une entreprise depuis 2 ans. Récemment on m'a proposé une d'évoluer. Seulement voilà, l'entreprise où je suis est rattaché à 3 autre entreprises, mon évolution ce déroulerai donc dans une autre que celle où je suis. Mon employeur m'a demandé de démissionner pour faire un autre contrat. Seulement je ne sais pas si c'est judicieux de ma part. Puisque, je n'aurais pas de vacance et que je perd du coup 2 ans d'ancienneté au sein de l'entreprise. Je ne sais pas quoi faire. J'en ai parlé avec ma famille, et ils m'ont dis que c'était pas très légal de me faire démissionner.

Merci de votre réponse

Cordialement

Par kang74

Bonjour

Je ne vois pas de démission forcée, je vois juste une proposition d'évoluer dans une autre entreprise, que me semble -t-il, personne ne vous " force" à accepter, un pistolet sur la tempe .

Cela vous intéresse, ou pas, vous pouvez négocier une reprise d'ancienneté qu'ils sont libre d'accepter ou pas.

Mais vous êtes libre de rester à votre poste actuel .

Juste un conseil, avant de démissionner, exigez une promesse d'embauche .